

**COMPTE RENDU**  
**Séance du 31 juillet 2020.**

L'an deux mil vingt le 31 juillet à 19h00, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Madame Geneviève CAROF, Maire.

Présents: Geneviève CAROF, Philippe PAULET, Frédéric JOUSSELIN, Jean-Luc CAILLIE, Brigitte TRAVERS, Pierre BIEUVILLE, Thomas GUYOMARC H.

Absent excusé : Laurent GARDIN.

Absents excusés ayant donné un pouvoir : Arnaud DUFOSSE a donné un pouvoir à Frédéric JOUSSELIN, Elisabeth LHERAUX a donné un pouvoir à Geneviève CAROF et Catherine BLERIOT a donné un pouvoir à Jean-Luc CAILLIE.

Secrétaire de séance : Frédéric JOUSSELIN.

Nombre de membres en exercice: 11

Nombre de membres présents: 7

Nombre de votants : 10

Date de convocation : 27/07/2020

**Objet : Nomination d' un avocat pour l'affaire ORANGE/COMMUNE.**

Le conseil municipal autorise à l'unanimité Madame le Maire à prendre un avocat aux fins de défendre l'affaire ORANGE/COMMUNE DE BOISSET LES PREVANCHES, à savoir :

Cabinet Richer  
19 rue du Ruisseau  
95770 Montreuil Sur Epte.

Et à signer tout document afférent à ce dossier et à engager des frais de procédure.

**Questions diverses.**

- Point sur l'affaire CORRE/GOULET : Monsieur CORRE a fait appel du dernier jugement prononcé par le Tribunal et de plus, a demandé qu'un procès-verbal soit dressé à l'encontre de Monsieur GOULET pour de nouveaux travaux, sans demande préalable. Madame Le Maire s'est rendue chez Monsieur GOULET a dressé ce procès-verbal et reçu sa demande préalable pour ces travaux.
- Point sur l'élagage dans la commune ; des devis vont être demandés
- Point sur l'entretien des trottoirs devant les propriétés

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

